

3° OPEN FIDE de CHARTRES

Règlement Intérieur

Article 1 - Présentation

Le Club Chartres Métropole Échecs organise le 3° Open FIDE de Chartres du mercredi 20 février au samedi 23 février 2019.

Le Lieu de la rencontre est le gymnase Fulbert situé près du lycée Fulbert, **rue des grandes Pierres Plates à Chartres 28 000.**

Ce tournoi est ouvert à tout joueur **licencié A** pour la saison en cours de la F.F.E. (la licence peut être prise sur place).

Article 2 - Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE (application du 1^{er} juillet 2018)

Les appariements se font au système suisse accéléré dégressif (SAD) et sont calculés par l'arbitre au moyen du logiciel PAPI .

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront pointé et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 - Cadence

La cadence de chaque ronde est de 1h30minutes + 30 secondes/coup (Fischer) pour tous les joueurs.

Tout joueur qui ne se sera pas présenté devant l'échiquier dans les 30 min du début de la ronde aura partie perdue.

Article 4 - Horaires

Pointage et vérification des licences à partir de 10h00 - Clôture des inscriptions et du pointage à 12h30.

1 ^{ère} ronde	mercredi 20 février à 13h00
2 ^{ème} ronde	mercredi 20 février à 17h30
3 ^{ème} ronde	jeudi 21 février à 9h15
4 ^{ème} ronde	jeudi 21 février à 14h15
5 ^{ème} ronde	vendredi 22 février à 9h15
6 ^{ème} ronde	vendredi 22 février à 14h15
7 ^{ème} ronde	samedi 23 février à 9h15
Remise des Prix	samedi 23 février vers 15h

Article 5 - Droits d'inscription et Prix

Droits d'inscription : 30 € senior 15 € jeune (- 20 ans) 6 € Jeunes qualifiés Ligue CVL

Prix du général attribués selon le système Hort : 1^{er} : 200 € ; 2^{ème} 100 € ; 3^{ème} 50 €

et 3 prix de 50 € par tranches ELO.

Article 6 - Classement

Le départage des ex aequo sera d'abord fait à la somme de points obtenus contre tous les adversaires sauf celui ayant réalisé le score le plus faible. Il sera ensuite appliqué le cumulatif et enfin la performance.

Article 8 - Fin de Partie

Pour chaque ronde, les joueurs annoncent les résultats des parties de leurs tables respectives à l'arbitre, puis remettent les pièces dans leur disposition initiale.

Article 9 - Comportement et nullité par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte du Joueur de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Ils peuvent en prendre connaissance par l'annexe du présent règlement, et se référer à l'affichage de leurs textes en salle de tournoi. La nulle par consentement mutuel devra être justifiée sur l'échiquier et soumise à l'arbitre. En cas de doute, l'arbitre peut demander la poursuite de la partie.

Article 10 - Rappels

- les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.
 - les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu,
 - Conformément aux décisions du Comité Directeur de la F.F.E des 21 et 22 juin 2014, avertissement oral aux joueurs détenteurs d'un téléphone mobile et/ou d'un autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. Ils sont interdits dans la salle de jeu mais tolérés dans un sac et complètement éteints. Tout son émis : sonnerie, alarme, ou vibreur entrainera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.
- S'il est évident qu'un joueur a utilisé un tel équipement dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera.
- Les participants acceptent la réglementation antidopage du ministère des Sports. S'il est effectuée un contrôle les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle,
 - si l'arbitre a des soupçons de triche envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des sanctions si les faits sont avérés,
 - les photos avec flash ne seront acceptées que durant les dix premières minutes de la ronde,
 - avoir une attitude convenable
 - analyse et blitz interdits dans la salle
 - interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
 - éviter toute discussion et toute lecture suspecte
 - signalement des abandons non justifiés au directeur des titres et sanctions pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
 - toute dégradation entrainera une exclusion

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 11 - Composition de l'arbitrage

Arbitre Principal : **Jacky DESCAMPS**

Arbitre Adjoint : **Remel ONEY**

Arbitre stagiaire : **Emmanuel PLATON**

Article 12 - Contrôle antidopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle antidopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 13 - Respect du règlement

Tous les participants s'engagent par leur présence à ce tournoi à respecter ce **Règlement Intérieur**.

L'Arbitre Principal :



L'Organisateur :

